

MAIRIE DE SAINT LEONS



DEMANDE DE MISE EN PLACE COMPTEUR D'EAU

Je soussigné :

Demeurant :

Sollicite de la commune de SAINT LEONS, la mise en place d'un compteur d'eau seul dans l'immeuble

situé :

Paiement d'un forfait de 100€ pour la fourniture et la pose d'un compteur d'eau.

Je m'engage à régler, dès qu'elle me sera réclamée par le Trésorier

Municipal, la somme forfaitaire de cent EUROS : 100 € représentant

le coût de la mise en place d'un compteur d'eau seul.

La facturation de l'eau consommée intervient dès la première utilisation.

Fait à :

Le

Signature

(précédée de la mention « lu et approuvé »)